



## Commission des finances et des affaires générales

### 5 - Administration générale

#### Conventions de parrainage et de partenariat

##### Rapport n° CP/2013/658

##### Service gestionnaire :

Service du budget et de la dette

##### Résumé :

Le présent rapport concerne :

- les nouvelles conventions de parrainage entre le Conseil Général du Bas-Rhin et les radios AZUR FM, RADIO JUDAICA et ACCENT 4 pour la réalisation et la diffusion d'émissions ou de programmes radiophoniques dans le cadre d'un partenariat établi depuis plusieurs années avec ces médias
- le partenariat concernant l'opération ' Grands reporters ' ouvert à l'ensemble des collèges alsaciens, sur le thème : ' la musique que j'aime ' organisée par les Dernières Nouvelles d'Alsace pour l'année scolaire 2012 / 2013

#### **I. Conventions de parrainage**

Depuis plusieurs années, le Conseil Général du Bas-Rhin soutient les radios associatives par le biais de conventions de parrainage qui prévoient la réalisation et la diffusion par ces radios d'émissions ou de programmes radiophoniques portant sur des thématiques portées par le Conseil Général.

Conformément à la délibération de notre assemblée du 10 décembre 2012, les aides sont diminuées de 4% par rapport aux dernières subventions accordées.

##### ➤ **Azur FM**

Azur FM est la radio associative généraliste du Centre Alsace qui diffuse également dans la vallée de Schirmeck et dans le nord du Haut-Rhin et qui est créditée de 85 000 auditeurs / semaine (Source Médiamétrie 2013).

La convention de parrainage porte sur la réalisation et la diffusion de 6 émissions (sous la forme de tables-rondes d'une heure) qui traitent de thématiques choisies en concertation avec la Direction de la Communication, en fonction de l'actualité de la collectivité.

Le montant de la convention s'élève à 9 600 € pour 6 magazines pour l'année 2013.

##### ➤ **Radio Judaïca**

Radio Judaïca est une radio associative généraliste, qui diffuse sur Strasbourg et sa région et qui est créditée de 47 000 auditeurs / semaine (Source Médiamétrie 2013).

La convention de parrainage porte sur la réalisation et la diffusion de 6 reportages ou magazines qui traitent de thématiques choisies en concertation avec la Direction de la Communication, en fonction de l'actualité de la collectivité.

Le montant de la convention s'élève à 9 600 € pour 6 magazines ou reportages pour l'année 2013.

#### ➤ **Accent 4**

Accent 4 est une radio associative spécialisée dans la musique classique, qui diffuse sur Strasbourg et sa région, sur Sélestat et sa région ainsi que sur Colmar et sa région et qui est créditée de 30 000 auditeurs / semaine (Source Médiamétrie 2013).

La convention de parrainage porte sur l'enregistrement et la diffusion de 9 concerts, produits dans le Bas-Rhin.

Le montant de la convention s'élève à 6 048 € pour l'année 2013.

#### **II. Convention de partenariat**

Depuis 1996, le Département du Bas-Rhin s'associe à l'opération « Grands reporters », consistant en la réunion d'un jury devant sélectionner six classes (3 dans le Bas-Rhin, 3 dans le Haut-Rhin) ayant présenté le meilleur reportage. Les reportages sélectionnés sont édités dans un encart spécial inséré dans les DNA.

Le thème retenu pour l'année scolaire 2012 / 2013 est « la musique que j'aime ».

Le Département du Bas-Rhin est sollicité à hauteur de 15 548 € TTC.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

*- approuve les conventions de parrainage avec les radios associatives AZUR FM (pour un montant de 9 600 €), RADIO JUDAÏCA (pour un montant de 9 600 €) et ACCENT 4 (pour un montant de 6 048 €)*

*- approuve la convention de partenariat avec les Dernières Nouvelles d'Alsace (pour un montant de 15 548 €) pour l'opération « Grands reporters » organisée pour l'année scolaire 2012 / 2013.*

*Elle autorise par ailleurs le Président du Conseil Général à signer les conventions avec AZUR FM, RADIO JUDAÏCA, ACCENT 4 et les DNA, telles que jointes en annexe.*

Strasbourg, le 19/08/13

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL